

CAMPAGNE 2018/2019

HABILITATION PROVISOIRE EN LANGUE VIVANTE REGIONALE (CREOLE)

FICHE DE CANDIDATURE

CREOLE

Je soussignée (NOM)

(NOM de JEUNE FILLE)

(PRENOMS)

(DATE et LIEU DE NAISSANCE)

fais acte de candidature à l'habilitation provisoire en langues et cultures régionales
« enseignement de la langue et culture régionales en élémentaire »

Circonscription :

Ecole (à la rentrée 2018):

Classe :

Adresse de l'école :

Mél de l'école :

@ac-reunion.fr

Tel de l'école :

Fax :

Tel de l'enseignant (e) :

Mél professionnel de l'enseignant (e) :

@ac-reunion.fr

Adresse de l'enseignant (e) :

Fait à :

le :

Signature :

Cette déclaration de candidature doit être adressée à l'inspection de l'éducation nationale de Saint Pierre 2 (ce.9740857n@ac-reunion.fr) avant le **30 juin 2018** (délai de rigueur)

La date et le lieu de l'entretien d'habilitation provisoire vous seront communiqués ultérieurement.